



2016/2325(INI)

31.5.2017

AVIS

de la commission des affaires étrangères

à l'intention de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie

sur une stratégie spatiale pour l'Europe
(2016/2325(INI))

Rapporteur pour avis: Geoffrey Van Orden

PA_NonLeg

SUGGESTIONS

La commission des affaires étrangères invite la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie, compétente au fond, à incorporer dans la proposition de résolution qu'elle adoptera les suggestions suivantes:

1. reconnaît l'importance croissante des technologies spatiales dans les opérations de sécurité et de défense, en particulier dans le domaine des communications, du renseignement, de la surveillance et de la reconnaissance, y compris la surveillance terrestre et maritime, la réaction aux catastrophes et la maîtrise des armements, ainsi que dans les activités commerciales et civiles, et souligne l'importance fondamentale que les capacités spatiales occupent dans la lutte contre le terrorisme; encourage davantage encore les investissements afin d'accélérer le développement de nouvelles capacités et technologies spatiales;
2. attire l'attention sur le fait que la sécurité mondiale, les infrastructures et les technologies de communication spatiales sont vulnérables au regard d'interférences ou d'attaques émanant d'acteurs étatiques et non étatiques, de cyberattaques et de recherches menées dans le domaine des armes spatiales, ainsi que de débris spatiaux ou de collisions de satellites; réaffirme qu'il est important de sécuriser les infrastructures et moyens de communications critiques ainsi que de garantir le développement de technologies résilientes, tout comme de réviser le traité sur l'espace extra-atmosphérique de 1967 afin de prendre en compte les progrès technologiques réalisés depuis les années 1960;
3. alerte sur les recherches menées dans le domaine des armes spatiales par des pays comme la Russie, la Corée du Nord et l'Iran, ainsi que sur les risques susceptibles d'en découler pour des infrastructures et des moyens de communication d'importance vitale et pour les systèmes, en place ou planifiés, utilisant des technologies spatiales;
4. rappelle que, en vue de préserver et de renforcer la sécurité, la défense et la stabilité de l'Europe, il est essentiel d'empêcher l'exportation de technologies spatiales sensibles vers des pays qui mettent en péril la sécurité et la stabilité régionales ou mondiales; soutient les investissements réalisés dans les capacités de lancement, telles que Vega C ou Ariane 6, ainsi que leur développement, afin que les pays européens disposent d'un accès à l'espace qui soit autonome et fiable;
5. encourage l'Union européenne à chercher à être davantage autonome dans le domaine spatial; estime, à cet égard, que la coopération avec la Russie, notamment dans le cadre du lancement des satellites Galileo et Copernicus, pourrait compromettre la sécurité de systèmes utilisant des technologies spatiales sensibles;
6. encourage les investissements dans des mesures de protection des technologies, des capacités et des moyens d'action spatiaux, dans le cadre de programmes soutenus par l'Union européenne ainsi que de surveillance de l'espace et de suivi des objets en orbite (SST);
7. estime que les relations bilatérales préexistantes entre les pays européens et les grandes puissances spatiales amies, dont les États-Unis, l'Inde et le Japon, doivent être mises à profit, le cas échéant, afin de renforcer les intérêts communs en matière de sécurité et de

défense, ainsi que de renforcer les capacités vitales et les moyens essentiels de détection, de dissuasion et de réaction aux menaces émergentes dans l'espace en vue d'améliorer la politique de l'espace, ce qui permettrait d'accroître la capacité du secteur spatial européen à réagir à l'évolution des marchés, des acteurs et des technologies, et de promouvoir le respect des traités et conventions relatifs aux activités menées dans l'espace extra-atmosphérique;

8. encourage les États membres à redoubler d'efforts, au sein des Nations unies, afin de parvenir à un accord sur la proposition de code de conduite pour les activités menées dans l'espace extra-atmosphérique, en vue de promouvoir des principes internationaux pour des normes d'action responsables, transparentes et pacifiques et, à terme, de renforcer la sûreté, la sécurité et la viabilité ainsi que prévenir la militarisation dans l'espace; insiste sur le fait que cet objectif devrait être réalisé sans perdre de vue que les activités spatiales doivent impliquer un degré élevé de soin, la diligence requise et la transparence qui s'impose, dans le but d'instaurer la confiance entre les acteurs, eu égard à la croissance rapide des activités dans ce domaine au cours des dernières années, avec plus de 70 pays possédant des satellites et neuf pays disposant de moyens de mise en orbite;
9. reconnaît que les investissements dans la recherche et le développement sur les capacités spatiales ont un très haut rendement économique, et que les synergies à double usage dans les programmes spatiaux ainsi qu'entre les volets civil et militaire favorisent le développement de systèmes à double usage, conformément aux objectifs des États membres de l'Union en matière de sécurité spatiale, et souligne la nécessité de promouvoir une action pacifique dans l'espace; relève en outre que certains États membres disposent déjà de systèmes satellitaires à double usage mis en œuvre tant à des fins civiles que dans le cadre d'opérations gouvernementales ou militaires, et attire l'attention sur le risque de piratage que comportent les systèmes à double usage; encourage l'industrie et les opérateurs à veiller à assurer un niveau élevé de sécurisation des systèmes en établissant une distinction claire entre l'usage public et non public;
10. reconnaît qu'à l'exception du service public réglementé (SPR) Galileo et de Copernicus, la responsabilité du développement des capacités spatiales civiles et militaires relève toujours du niveau national; relève que la réalisation des objectifs de l'Union dans le domaine de la sécurité et de la défense repose en partie sur l'accord administratif du 20 juin 2011 entre l'Agence spatiale européenne intergouvernementale et l'Agence européenne de défense.

**INFORMATIONS SUR L'ADOPTION
PAR LA COMMISSION SAISIE POUR AVIS**

Date de l'adoption	30.5.2017
Résultat du vote final	+: 54 -: 6 0: 3
Membres présents au moment du vote final	Michèle Alliot-Marie, Nikos Androulakis, Petras Auštrevičius, Mario Borghezio, Victor Boștinaru, Klaus Buchner, James Carver, Fabio Massimo Castaldo, Javier Couso Permuy, Andi Cristea, Arnaud Danjean, Georgios Epitideios, Knut Fleckenstein, Anna Elżbieta Fotyga, Eugen Freund, Michael Gahler, Iveta Grigule, Sandra Kalniete, Manolis Kefalogiannis, Janusz Korwin-Mikke, Eduard Kukan, Ilhan Kyuchyuk, Ryszard Antoni Legutko, Sabine Lösing, Ulrike Lunacek, Andrejs Mamikins, Ramona Nicole Mănescu, David McAllister, Tamás Meszerics, Francisco José Millán Mon, Javier Nart, Pier Antonio Panzeri, Demetris Papadakis, Alojz Peterle, Tonino Picula, Kati Piri, Julia Pitera, Cristian Dan Preda, Jozo Radoš, Jordi Solé, Jaromír Štětina, Dubravka Šuica, Charles Tannock, Miguel Urbán Crespo, Ivo Vajgl, Geoffrey Van Orden, Anders Primdahl Vistisen, Boris Zala
Suppléants présents au moment du vote final	Laima Liucija Andrikienė, Angel Dzhambazki, Neena Gill, Ana Gomes, Marek Jurek, Antonio López-Istúriz White, David Martin, Norica Nicolai, Soraya Post, Marietje Schaake, Jean-Luc Schaffhauser, Igor Šoltes, Bodil Valero, Marie-Christine Vergiat
Suppléants (art. 200, par. 2) présents au moment du vote final	Vladimir Urutchev

VOTE FINAL PAR APPEL NOMINAL EN COMMISSION SAISIE POUR AVIS

54	+
ALDE	Petras Auštrevičius, Iveta Grigule, Ilhan Kyuchyuk, Javier Nart, Norica Nicolai, Jozo Radoš, Marietje Schaake, Ivo Vajgl
ECR	Angel Dzhambazki, Anna Elżbieta Fotyga, Marek Jurek, Ryszard Antoni Legutko, Charles Tannock, Geoffrey Van Orden, Anders Primdahl Vistisen
EFDD	Fabio Massimo Castaldo
PPE	Michèle Alliot-Marie, Laima Liucija Andrikienė, Arnaud Danjean, Michael Gahler, Sandra Kalniete, Manolis Kefalogiannis, Eduard Kukan, Antonio López-Istúriz White, David McAllister, Francisco José Millán Mon, Ramona Nicole Mănescu, Alojz Peterle, Julia Pitera, Cristian Dan Preda, Vladimir Urutchev, Jaromír Štětina, Dubravka Šuica
S&D	Nikos Androulakis, Victor Boştinaru, Andi Cristea, Knut Fleckenstein, Eugen Freund, Neena Gill, Ana Gomes, Andrejs Mamikins, David Martin, Pier Antonio Panzeri, Demetris Papadakis, Tonino Picula, Kati Piri, Soraya Post, Boris Zala
Verts/ALE	Klaus Buchner, Ulrike Lunacek, Tamás Meszerics, Jordi Solé, Bodil Valero, Igor Šoltés

6	-
ENF	Jean-Luc Schaffhauser
GUE/NGL	Javier Couso Permuy, Sabine Lösing, Miguel Urbán Crespo, Marie-Christine Vergiat
NI	Georgios Epitideios

3	0
EFDD	James Carver
ENF	Mario Borghezio
NI	Janusz Korwin-Mikke

Légende des signes utilisés:

- + : pour
- : contre
- 0 : abstention